

Sillage

le magazine de la ville

n°104
MARS
2022

de Concarneau

CONCARNEAU

Ville
Bleue



P.11 **emploi**

À CONCARNEAU, « ÇA RECRUTE UN MAX! »

P.7

AGIR

Plus de 200 associations :
un seul lieu

P.16-17

VIVRE

Règlement local
de publicité :
concilier affichage
et cadre de vie

P.23

PORTRAIT

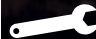

William Chaligné :
« Pêcher la sardine,
c'est un beau métier »

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE





REPARATION & SERVICES

200  **24h/24**
 **365/365**

www.piriou.com

REPAIR & SERVICES

PIRIOU, UNE AVENTURE HUMAINE

Spécialisé dans la construction et la réparation navales, PIRIOU construit des navires de taille moyenne jusqu'à 120 m à haute valeur ajoutée grâce à une ingénierie performante intégrée et des implantations en Europe, Afrique et Asie.

PIRIOU NAVAL SERVICES, la filiale dédiée à la réparation navale en Bretagne, entretient, répare et transforme les navires pour augmenter, adapter et garantir leurs performances. C'est un engagement

permanent avec une palette de solutions pour un service global, de la maintenance la plus simple à la plus complexe, de la mieux programmée à la plus imprévue !

En ce début d'année, les navires en construction côtoient dans le port de Concarneau les navires de pêche, les navires à passagers et les sabliers qui se succèdent pour des travaux de maintenance !



www.piriou.com |  | 



-10%
SUR VOTRE COMMANDE
SUR PRÉSENTATION
DU PRÉSENT COUPON

LE WHOPPER
N'ATTEND QUE VOUS



Offre valable dans les restaurants BURGER KING
de CONCARNEAU (Zac de Colguen- face Décathlon et V&B)
et de QUIMPER (155 Route de Bénodet - 29000 QUIMPER)

Réduction non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours

Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé.
www.mangerbouger.fr

P.4 arrêt sur images

P.5 en bref

P.6 agir

INTERVIEW

« Une ville dynamique »

PLUS DE 200 ASSOCIATIONS

Un seul lieu

PORTS

La plaisance change de mains

POLITIQUE SOCIALE

Le temps de l'analyse

CAMÉRAS DANS LA VILLE

Protéger, prévenir et dissuader



P.11 dossier

EMPLOI

À Concarneau, « ça recrute un max ! »

LE RECRUTEMENT À LA PEINE

Un constat, des solutions

P.16 vivre

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Concilier affichage et cadre de vie

ZONE 30

Le grand déploiement

BIODIVERSITÉ

À vos clichés !

JUMELAGE 1/4

Combloux : la vie côté montagne

P.22 cca

DÉCHETS ORGANIQUES

Compostez, broyez, c'est gagné !

P.23 portrait

WILLIAM CHALIGNÉ

« Pêcher la sardine, c'est un beau métier »

P.24 histoire

JEAN-MARIE LE BRIS

L'homme-oiseau

P.26 sortir

P.29 courrier

P.30 tribune libre



concarneau.fr

mairieconcarneau

villeconcarneau

@ville_concarneau



Madame, Monsieur,

Le One Ocean Summit ou Sommet de l'Océan, qui a eu lieu à Brest en février dernier et réunissait des chefs d'Etat et des scientifiques de renom, a confirmé l'urgence d'agir pour la protection des océans.

Cette notion est d'ailleurs présente dans l'ADN concarnois puisque les scientifiques de la Station de biologie marine, d'Ifremer, du fonds Explore sont impliqués dans ces débats et œuvrent au jour le jour dans leurs mis-

sions respectives pour contribuer à limiter les impacts générés par l'Homme sur ces écosystèmes.

Changement climatique, disparition d'espèces de la faune et de la flore, impacts environnementaux... ces termes que nous entendons de plus en plus souvent ne doivent donc pas devenir anodins et nous laisser penser que l'issue est inexorable !

Il y a en effet urgence à revoir notre mode de vie pour laisser une planète vivable aux générations qui suivront et anticiper toutes les répercussions de nos décisions sur l'avenir.

Consciente des enjeux, notre municipalité a placé le développement durable comme une action transversale prépondérante dans chacun des projets du mandat 2020-2026, dans la continuité de l'Agenda 21 élaboré en 2017.

L'Agenda de la biodiversité communale, élaboré avec des scientifiques et des associations environnementales locales, est aussi un outil permettant d'apprécier les espèces de la faune et de la flore présentes sur notre territoire. Je vous invite à vous procurer l'Inventaire de la biodiversité dès sa publication en mars pour vous rendre ensuite dans les lieux référencés et apprécier la beauté des espèces listées dans ce tout premier ouvrage de notre collection municipale !

Développement des mobilités douces, accélération de solutions pour que les citoyens aient accès aux énergies propres, protection des milieux littoraux et naturels avec nos aires marines ou terrestres éducatives, réduction de l'artificialisation des sols dans nos documents d'urbanisme en cours de révision, réduction du gaspillage alimentaire, suppression du plastique... toutes ces actions locales contribuent à préserver notre environnement et à générer un cadre de vie meilleur pour les années futures.

Enfin, au titre de l'Agglomération, nous développons le Plan climat-air-énergie territorial qui va permettre de renforcer les ambitions du territoire en matière de qualité climatique et énergétique.

Tous ensemble, mobilisons-nous localement et changeons nos habitudes pour inverser la courbe !



Marc BIGOT,
Maire de Concarneau

SILLAGE MARS 2022 Bulletin d'informations de la Ville de Concarneau. Hôtel de ville, B.P. 238, 29182 Concarneau Cedex. Tél. 0298503838. Courriel : communication@concarneau.fr
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Marc Bigot **COMITÉ DE RÉDACTION** Marc Bigot, Annick Martin, Alain Echivard, Monique Capitaine, Christine Barba, Brigitte Boutet
RÉDACTION Gaëlle Derrien, Anne-Laure Parmelan, Marie-Caroline Metivier, Services municipaux
TRADUCTION EN BRETON Office public de la langue bretonne **CONCEPTION-RÉALISATION** Dynamo+ - 0298449474 **PUBLICITÉ** Services municipaux **CRÉDITS PHOTOS** Services municipaux, Gaëlle Derrien, Véronique Brod **COUVERTURE** Véronique Brod **DÉPÔT LÉGAL** mars 2022. **IMPRESSION** Imprimerie du Commerce - Quimper. Tirage du magazine 12200 exemplaires.

COMMENT RECEVOIR SILLAGE

Sillage est disponible sur le site internet de la Ville et en version audio pour les personnes aveugles ou malvoyantes.

www.concarneau.fr - Tél. 0298503854





17 OCTOBRE FÊTE DU CIDRE ET DE LA POMME

Plus de 1000 visiteurs à la Ferme du Moros pour cette édition organisée par l'association Les Moissonneurs du Moros : dégustation des produits du terroir, expositions, animations telle la fabrication de paniers en osier ont conquis le public.



22 OCTOBRE FORMATION DES ÉLUS « GESTION DES CONFLITS » par les services de Police / RAID



27 OCTOBRE ACCUEIL DE LA DÉLÉGATION DE LA MARINE BELGE

par le maire, Marc Bigot et la 1^{re} adjointe, Annick Martin. La délégation séjournera à Concarneau et à Lorient durant la construction, par Kership, de douze nouveaux chasseurs de mines pour les marines belges et néerlandaises. (de gauche à droite : le lieutenant de vaisseau Manne Stroobants, le capitaine de frégate Bruno Van de Walle, le maître principal chef Bertrand Tonneau).



8 NOVEMBRE CHANTIER EN VILLE-CLOSE

Visite de M. Philippe Mahé, préfet du Finistère. Les travaux de réfection du ravelin et du pont d'accès, commencés en octobre, s'achèveront en juin prochain.



DU 11 AU 14 NOVEMBRE LIVRE & MER

Pour son ouvrage *Silver*, Ewan Lebourdais s'est vu remettre le prix du Beau Livre maritime - Ville de Concarneau au titre de l'année 2020, cette édition 2020 ayant été annulée pour cause de Covid.



30 NOVEMBRE INAUGURATION DE L'IRM DE L'HÔPITAL DE CONCARNEAU

en présence du directeur départemental de la délégation du Finistère de l'ARS Bretagne, des responsables du CHIC et des élus locaux. En service depuis janvier 2021, il comptabilise déjà plus de 4000 examens.



17 DÉCEMBRE INAUGURATION DU VILLAGE DE NOËL

Ambiance festive lors de l'inauguration du marché de Noël et ses 16 chalets, parfaite introduction à deux semaines d'animations joyeuses et variées.

Crèche associative À LA RUE BÉOLE DÉMÉNAGE !

La crèche associative a rouvert, début février, son lieu d'accueil dans les nouveaux locaux mis à disposition par la Ville au 18, bis rue des Cerisiers.



Depuis de nombreux mois, différentes rencontres ont permis de coconstruire un projet ambitieux avec la PMI, la CAF, la crèche et les différents services de la Ville (services Techniques et Espaces verts, Urbanisme et direction Enfance et jeunesse). Ce nouvel équipement d'un montant de 470 972 euros H.T bénéficie de subventions de la Caisse d'allocations familiales (183 000 euros), de la Région (40 000 euros) et du Conseil départemental du Finistère (40 000 euros).

Avec plus d'espace (330 m²) et de confort, la crèche ouvre sur



un jardin clos avec vue sur la nature. Elle accueillera simultanément 20 enfants, de 2 mois à 4 ans.

Une salle mutualisée "Ty Moutig" y est associée et permettra la mise en place d'ateliers pour les enfants accompagnés de parents ainsi que de professionnels de la petite enfance.

CRÈCHE ASSOCIATIVE À LA RUE BÉOLE

18, bis rue des Cerisiers
Tel. 02 98 50 56 20

CITYKOMI® : L'ACTUALITE DE CONCARNEAU SUR VOTRE SMARTPHONE

Soucieuse d'informer les Concarnois et les visiteurs sur l'actualité de Concarneau, la municipalité vient de déployer Citykomi®, un nouveau service d'informations et de notifications en temps réel.


Cette application mobile gratuite permet de recevoir les actualités et les alertes de la ville de Concarneau directement sur un smartphone ou une tablette. L'anonymat des utilisateurs est garanti, aucune coordonnée personnelle n'est collectée et le désabonnement est possible à tout moment.

Comment ça marche?

- 1 - Téléchargez l'application gratuite Citykomi®
- 2 - Flashez le QR CODE ci-dessous, ou dans l'application cliquez sur la loupe et indiquez Concarneau
- 3 - Abonnez-vous au canal Concarneau

Vous n'avez plus qu'à attendre de recevoir vos alertes en direct sur votre smartphone!



 Plus d'informations sur www.concarneau.fr


DU MARDI 22 AU JEUDI 24 MARS : SEMAINE DE L'EMPLOI MARITIME

L'interprofession du port de Concarneau se mobilise pour la promotion des métiers et des formations des industries de la mer et pour l'emploi local.

Au programme sur le port de Concarneau, construction et réparation navales :

- Découverte immersive, réalité virtuelle, vidéos et témoignages de professionnels à bord du Navire des métiers* Roadshow tous les jours de 9h à 17h
- Accueil des scolaires les mardi 22 et jeudi 24 mars
- Portes ouvertes des entreprises du port le mercredi 23 mars (sur inscription)
- Job dating le jeudi 24 mars de 9h à 17h

*Le NdM Roadshow, proposé par le Campus des industries navales (CINav), est un outil itinérant de promotion des métiers et des parcours dans l'industrie navale et l'industrie maritime.

 Tout public, scolaires et demandeurs d'emploi

Informations et inscriptions:
www.ipc-Concarneau.com
contact@ipc-concarneau.com

PARKING DE LA GARE : DES ACCÈS MODIFIÉS PENDANT LES TRAVAUX

Dans le cadre de l'aménagement du quartier de la gare, à partir de début avril, vont débiter les travaux de dépollution de la friche ferroviaire (excavation et évacuation des matériaux non traitables sur site).

Le parking de la gare sera occupé et l'accès nord (face à la rue Nicolas-Appert) sera interdit car réservé au chantier. L'accès au parking sud sera maintenu face à la gare.

Les travaux seront interrompus pendant l'été et l'accès à la voie verte sera rouvert, mais la partie nord du parking ainsi que le parking estival ne seront pas accessibles ni aux véhicules légers ni aux camping-cars.



Interview

« UNE VILLE DYNAMIQUE »

À près de dix-huit mois du début de mandat, le maire, Marc Bigot, fait le point sur l'évolution de la ville et les projets de la municipalité.

Comment se porte Concarneau aujourd'hui?

Notre mandat a débuté dans une ville dont le développement économique est soutenu. Treize millions sont investis pour la pêche, les plans de charge des chantiers navals sont confortés pour les dix prochaines années. Le nautisme dispose de centres de formation, l'écurie de course au large MerConcept développe des projets et la pépinière d'entreprises du Fonds Explore abrite des filières émergentes. Le Muséum d'Histoire naturelle a lui aussi des projets d'expansion.

La municipalité accompagne ce mouvement qui irrigue tous les secteurs d'activités, tandis que les entreprises investissent et créent de l'emploi.

Des Concarnois qui sont de plus en plus nombreux, comme le montrent les chiffres de l'INSEE, grâce à l'accession à la propriété telle l'opération Opac / Keraorec I, ou l'accès à des logements à des loyers modérés. Les rénovations de friches urbaines du quartier de la gare ou du secteur Foch assurent cette nouvelle dynamique.

Comment envisagez-vous l'avenir de la ville?

Trois chantiers structurants sont menés pour préparer le Concarneau de demain : la révision du Plan local d'urbanisme (PLU), la protection et la valorisation des patrimoines naturel et architectural qui font le charme et participent à l'attractivité de Concarneau et le Règlement local de publicité qui s'applique en ce début d'année.

Pour soutenir la dynamique économique, nous avons entamé une réflexion avec la Région, le Département, le Syndicat mixte des ports de pêche et plaisance de Cornouaille et la Chambre de commerce, dans le but d'optimiser le foncier autour



du bassin portuaire. De nombreuses autres réflexions sont en cours et s'inscrivent dans la maîtrise de la dépense publique et la mise en place du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) récemment adopté par notre agglomération.

Les habitants bénéficieront-ils de nouveaux équipements et de nouveaux services?

Oui, ils sont programmés pour répondre aux attentes de chaque génération. De l'installation de la crèche associative À la Rue Béole qui vient renforcer l'offre de la crèche municipale, à celle des associations dans les nouveaux locaux de Kersalé, en passant par les travaux dans les écoles et l'aire de glisse du parc des Sables-blancs. Nous travaillons également à améliorer le cadre de vie en privilégiant le développement et la sécurisation des mobilités douces. Le



secteur culturel est lui aussi concerné. Le CAC et l'école de musique sont des outils qui ne répondent plus aux critères de la 3^e ville du Finistère : c'est au cours de ce mandat qu'un nouveau projet sera défini par un comité de pilotage qui vient d'être installé.



UR GÉR VUHEZEK

Penaos emañ kont gant Konk-Kerne hiziv?

Ar pesketaerezh, ar chanterioù-bigi, ar merdeerezh zo gennadoù buhezek-kenañ a gendalc'her da bostañ arc'hant ha da grouiñ implijoù enno : Kêr a harp al lusk-se.

Peseurt amzer-da-zont evit kêr?

Adwelet hon eus ar Steuñv Kêraozañ Lec'hel (SKL), gwarezet ha talvoudekaet hon eus ar glad naturel ha glad ar savadurioù, savet hon eus reolennoù lec'hel evit ar bruderezh abalamour da brientiñ Konk-Kerne warc'hoazh. Emaomp o prederiañ evit aozañ gwelloc'h ar font en-dro d'ar porzh ; diorroet e vo muioc'h ar fiñvusted doujus ; aveadurioù ha servijoù nevez a zo programmet evit respont da c'hoantoù pep remziad.



Plus de 200 associations UN SEUL LIEU

Elles ont souffert de la crise sanitaire, mais les associations concarnoises ont pu reprendre leurs activités. La Ville, qui leur a assuré un soutien constant, veut aujourd'hui aller plus loin en créant un pôle de ressources unique destiné à faciliter leurs démarches.

Activités et réunions impossibles, annulation des adhésions et des événements impliquant une baisse de recettes... les associations ont été fragilisées par l'année 2020. Pour mieux leur venir en aide, la Ville, qui a maintenu ses subventions (447 664 euros), a également créé un fonds d'urgence et adopté le dispositif Pass' asso de la Région Bretagne, en partenariat avec CCA (39 750 euros). Les services ont poursuivi leur travail d'accompagnement. « *Malgré les freins, les associations ont été actives*, souligne Alain Echivard, conseiller municipal délégué à la culture et à la vie associative. *Il est plus que jamais nécessaire de préserver et d'encourager leurs initiatives à la fois créatrices de lien social et de valeurs.* » La mise en place d'un guichet unique, à la Maison des associations, renforcera les services apportés et permettra

d'exprimer tous les besoins dans un même document. À lieu unique, interlocuteur unique, et c'est Nathalie Cavros qui se chargera de traiter ces demandes et de les diffuser vers les services concernés.

Pour promouvoir la vie associative auprès des citoyens, le « Guide des associations » sera remanié et un autre guide sera conçu pour faciliter les relations avec les associations : le « Guide pour le fonctionnement de la vie associative et la création d'événements ».

LE CONSEIL LOCAL DE LA VIE ASSOCIATIVE

La création du Conseil local de la vie associative (CLVA) sera validée en conseil municipal. Il aura pour charge d'améliorer les conditions d'exercice du bénévolat. « *Il réunira les acteurs représentatifs des différents secteurs qui auront pour mission de mener une ré-*

La Maison des associations : espace unique de ressources pour faciliter les démarches associatives.

flexion sur les problématiques inhérentes aux activités associatives », précise Alain Echivard. Un questionnaire permettra, dans un premier temps, de réaliser un état exhaustif de ces problématiques dont le bilan sera partagé lors des Assises de la vie associative. Il constituera une base de travail pour la formation du conseil (21 membres dont 5 représentants des conseils de quartier, le maire et 4 élus répartis dans 5 collèges représentatifs de la vie associative). —

Pôle culturel :
culture@concarneau.fr
02 98 50 38 68

Maison des associations :
26 rue Maréchal-Foch
Véronique Le Bris - Accueil
Nathalie Cavros - Vie associative
maisondesassociations@concarneau.fr
Tel. 02 98 60 77 14
Mathieu Gloanec, régisseur technique
culture@concarneau.fr
Tel. 02 98 50 38 67

LES NOUVEAUX LOCAUX DE KERSALÉ

L'installation des associations (AVF, Amicale philatélique, Comité de jumelage, Filets Bleus, Livre et mer...), dans l'ancien ESAT rénové (pour un montant de 685 000 euros), rue Émile-Marcésche, s'est opérée en ce début d'année.

Jusqu'à logées dans des espaces trop exigus, véristes pour certains, éparpillés à travers la ville, ces associations vont pouvoir fonctionner de manière plus efficace dans les 885 m² qui leur sont désormais attribués. Outre les locaux de stockage, elles disposent désormais de bureaux, d'une salle de réunion...

Un diagnostic de tous les autres locaux gérés par le service Vie associative sera établi. Le résultat permettra d'optimiser au mieux leur fonction, d'estimer les besoins supplémentaires et d'envisager la création d'autres lieux.



© Le Télégramme Concarneau

Ports

LA PLAISANCE CHANGE DE MAINS

Au 1^{er} janvier 2022, après 46 années de tutelle, la Ville de Concarneau a transféré la gestion des équipements du port de plaisance au Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille.

Les ports de pêche et de plaisance sont gérés par les départements. Celui du Finistère a confié au Syndicat mixte la gestion des 7 ports de Cornouaille : Douarnenez (Rosmeur), Audierne, Saint-Guénolé-Penmarc'h, Le Guilvinec-Léchiagat, Lesconil, Loctudy-Île-Tudy et enfin, Concarneau. Le port de pêche concarnois était déjà, depuis 2018, de la compétence de cette autorité portuaire présidée aujourd'hui par Maël de Calan.

La concession du port de plaisance était initialement attribuée par contrat à la Ville jusqu'en 2026. Le maire, Marc Bigot, met en avant l'intérêt de ce transfert anticipé : « Une autorité décisionnaire unique permettra une gestion du port plus cohérente. De plus, les investissements lourds pour maintenir le statut structurant du port de plaisance ne seront plus du ressort de Concarneau qui n'aurait pu les assumer. »

UN DÉVELOPPEMENT AMBITIEUX

Sa vision globale du complexe portuaire de Cornouaille permet au Syndicat mixte de mutualiser les moyens et d'agir pour optimiser l'économie locale et l'intégrer dans le développement économique régional. « La pêche est un pilier de l'économie de notre département. C'est pourquoi elle est la priorité du Syndicat mixte. Cependant, le développement de la plaisance est également important pour renforcer l'attractivité des territoires maritimes, affirme Maël de Calan, président du Conseil départemental du Finistère et du Syndicat mixte. Des travaux conséquents concernant le développement de la plaisance seront donc entrepris. »

Parmi les priorités, le remplacement de la station de carburant quai Pénéroff, inactive depuis 2018. Une solution provisoire est à l'étude comme l'est la restructuration complète des

La Ville remet les clés du port de plaisance au Syndicat mixte des ports de pêche et de plaisance de Cornouaille.

infrastructures du port de plaisance intégrant l'aménagement d'une partie de l'arrière-port et l'accueil de bateaux plus grands. Dans un premier temps, d'ici 2026, plus de 100 places supplémentaires sont prévues.

Concarneau garde une voix de décision par l'intermédiaire de CCA, partie intégrante du comité syndical avec la Région, le Département et les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale). « Nous participerons à l'ensemble des décisions », commente le maire qui représente la Ville dans cette assemblée délibérante avec Annick Martin, première adjointe en charge de la vie économique, des affaires portuaires et maritimes.

Malgré ces bouleversements structurels conséquents, les usagers ne changent pas vraiment d'interlocuteurs directs puisque les agents municipaux en place sont désormais mis à disposition du syndicat mixte. Deux agents supplémentaires seront recrutés en 2022, permettant ainsi d'assurer l'élargissement prévu des services. Ces derniers influençant les tarifs qui ne devraient, pour l'instant, pas connaître d'augmentation notable.

« Le port, porte d'entrée et vitrine de Concarneau, continuera bien sûr d'accueillir les associations nautiques et les événements qui participent à son rayonnement », souligne Annick Martin.



Politique sociale LE TEMPS DE L'ANALYSE

Afin d'optimiser sa politique sociale, la municipalité, par l'intermédiaire de son Centre communal d'action sociale (CCAS), a décidé de réaliser une « analyse des besoins sociaux » (ABS) de la ville. Explication.

A partir du diagnostic socio-démographique de la population concarnoise effectué dans un premier temps en 2021, l'ABS va permettre de mesurer avec précision les besoins et les attentes des habitants puis d'opérer, si nécessaire, un ajustement de la politique sociale actuelle. « *Il est essentiel de prendre ce temps d'analyse pour définir la politique sociale de la ville à partir d'une bonne connaissance des besoins* », observe Fabienne Le Calvez, adjointe à la solidarité et au logement. Effectuée en période de crise inédite, l'ABS pourra en souligner les conséquences et permettra éventuellement d'anticiper les impacts pour l'instant encore invisibles. Globale, l'analyse ne s'intéresse pas uniquement aux personnes les plus vulnérables mais porte sur l'ensemble de la population et pourra, par conséquent, servir toutes les politiques publiques municipales (urbanisme, enfance/jeunesse, sports...).

DÉFINIR LES ORIENTATIONS, LES PRIORISER ET AGIR LÀ OÙ C'EST NÉCESSAIRE

La restitution du diagnostic en ce début d'année 2022 a été la première étape de cette réadaptation. Elle est complétée par la rencontre de tous les organismes sociaux, institutionnels et associatifs, autour de ces données, lors d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs de travail sur des thématiques spécifiques, comme le vieillissement de la population ou la crise du logement. Ces échanges visent à rationaliser les actions, optimiser la complémentarité des différents acteurs et à perfectionner la communication de ce nouveau schéma de fonctionnement. « *Par une meilleure connaissance des activités de chacun, nous pourrions identifier les compétences mais aussi les limites, les contraintes de chaque acteur social et ainsi orienter notre politique sociale avec cohérence* », précise Fabienne Le Calvez.



Pilotée par le CCAS, l'ABS ramène celui-ci à sa fonction première : la coordination des acteurs et des actions. « *Avec l'ABS, le CCAS est dans son rôle de coordinateur des partenaires sociaux à l'échelle de son territoire, pour tout ce qui concerne les habitants* », expose Nancy Clark, directrice du centre concarnois. Ce rôle d'observatoire social trouve toute sa légitimité dans l'ABS, « *qui sera pérennisée, nous continuerons à la faire vivre durant tout le mandat. C'est la volonté des élus et c'est une des conditions de réussite d'une bonne ABS* ».

IRIS, « ÎLOT REGROUPÉ POUR L'INFORMATION STATISTIQUE »

Pyramide des âges, composition des familles, emploi, ressources, logement, fonctionnement de la vie locale, etc., le recueil et l'analyse des données ont été confiés à l'expertise des cabinets Socioscop et Le Compas qui procèdent par secteurs appelés IRIS.

Définis par l'Insee, les IRIS sont les plus petites unités spatiales statistiques, au niveau de la population. Concarneau est sectorisée en huit IRIS, bassins de vie correspondant plus ou moins aux quartiers, mais prenant en compte l'homogénéité de l'habitat : Le Passage-Lanriec-Cabellou, Lanriec, ZI du Moros-zone portuaire, Ville-close-centre-ville, Porzambar-La Glacière, Kerfeunteun-Kerandon, Beuzec Conq-Lochrist-Parc-Menez, Maison blanche-Lanadan-Sables-blancs.



19502
habitants
(1^{er} janvier 2018)
+ 0,7 % chaque année



10370
ménages
48 % sont des
personnes seules



1815
€/mois :
niveau de vie médian



2186
familles avec enfant(s)
- 6 % entre 2013
et 2018



7642
seniors (60 ans et plus)
+ 34 % à l'horizon 2028



DR



Caméras dans la ville **PROTÉGER, PRÉVENIR ET DISSUADER**

Après les accidents tragiques survenus de nuit au port et le manque d'éléments permettant de comprendre le déroulement de ces drames, la mairie a pris des mesures permettant de compléter les installations de sécurité déjà existantes.

Un maillage dense d'échelles de quais existe déjà sur le port de Concarneau avec, en moyenne, une échelle tous les 23 - 25 mètres, voire beaucoup moins par endroit. Dans l'avant-port et l'arrière-port, des escaliers permettent également de remonter quai Pénéroff et quai d'Aiguillon. Des bouées de sauvetage à lancer ont été fixées en fin d'année au niveau de la Maison du port et du môle du port de plaisance. D'autres l'ont été le long du quai et complètent ainsi les installations déjà présentes sur les pontons. Ces aménagements, « s'ils n'empêchent pas qu'il y ait des accidents, devraient permettre d'éviter les dénouements tragiques », commente le maire, Marc Bigot qui ajoute : « On ne peut bien sûr pas barricader un port. » Une évidence qui a conduit la municipalité à installer 22 caméras de

vidéoprotection, concentrées dans un losange, entre le commissariat et la capitainerie, la place Général-De-Gaulle et la Ville-close, côté Passage-Lanriec. Leur rôle est avant tout dissuasif et la Ville veut en faire un atout de sécurité publique.

Maguy Baqué, adjointe à la citoyenneté, à l'état civil et correspondante défense, explique l'usage qui est fait de ce système de vidéoprotection.

Quelle incidence ces caméras peuvent-elles avoir sur la vie quotidienne des Concarnois ?

Le public est d'abord averti de la présence de caméras par une signalétique en entrée de ville puis dans le périmètre de leur installation.

Ces caméras fixes sont toutes paramé-

22 caméras de vidéoprotection installées en cœur de ville

trées pour ne filmer que les espaces publics, pas les parties privées. Les images sont enregistrées et conservées 15 jours dans une pièce sécurisée, accessible uniquement au maire et aux ASVP (agents de surveillance de la voie publique) habilités à y pénétrer et à visionner les images grâce à un code individuel et sécurisé.

Ces images n'ont pas vocation à être visionnées en temps réel mais uniquement sur requête du procureur de la République pour les besoins d'une éventuelle enquête.

L'utilisation des images par le commissariat, sans enregistrement, pourrait permettre aux policiers, s'ils le souhaitent, de visionner en direct la foule lors d'événements particuliers comme les Filets Bleus par exemple.

Quelles sont les garanties d'une exploitation éthique de ces images ?

Un comité d'éthique, composé de 12 personnes représentatives de la société concarnoise, se réunira au minimum deux fois par an, et chaque fois que cela sera nécessaire pour des raisons diverses : un événement spécifique, des questions du public, etc. Son rôle est d'assurer la transparence du système d'exploitation des images et de donner des garanties sur leur utilisation, ainsi que l'exige la législation. **—**

LA COMPOSITION DU COMITÉ D'ÉTHIQUE (12 PERSONNES) :

Le maire, Marc Bigot, est président de droit

Représentants du Conseil municipal (au prorata des suffrages électoraux)

- Majorité : 3, dont Maguy Baqué
- Concarneau solidaire et durable : 2
- Concarneau avec vous : 1

Représentants de la société civile

- Ligue des droits de l'homme : 1
- Conseiller de quartier : 1
- Membre du corps de justice (médiateur ou conseiller) : 1
- Union des commerçants : 1
- Port de plaisance : 1
- Centre de secours : 1

EMPLOI

À CONCARNEAU, « ÇA RECRUTE UN MAX! »

Les industries du port de Concarneau génèrent 1 500 emplois directs et renouvellent chaque année une partie non négligeable des contrats (départs en retraite, mutations de conjoint...). Ce nombre devrait considérablement augmenter en 2022 selon l'IPC, l'organisation de l'interprofession du port, en raison de la croissance de l'activité des entreprises. Or, ces entreprises peinent à recruter le personnel qui accompagnerait cet essor. Le problème ne concerne pas seulement la construction et la réparation navale basées sur le port mais la majorité des sociétés concarnaises. Les établissements Guy-Cotten, Eviosys (ex-Crown), la conserverie Gonidec, par exemple, font face aux mêmes difficultés. Leurs encadrants cherchent des solutions, mettent en place des stratégies destinées à pallier cette pénurie de main-d'œuvre dont les origines ne datent pas d'hier.



© Véronique Brod

Le recrutement à la peine **UN CONSTAT, DES SOLUTIONS**

Céline Le Sellin à l'atelier de couture chez
Guy-Cotten

« À Concarneau, ça recrute un max ! » ou encore « Venez vous faire une autre idée du métal ! », les slogans des affiches de la municipalité concarnoise et de l'entreprise d'emballage métallique Eviosys jouent sur l'originalité pour attirer les candidatures, tandis que fleurissent les banderoles « Ici, on recrute », posées par les sociétés aux endroits stratégiques de la ville. Un recrutement direct à l'ancienne révélateur de la situation.

« Ça fonctionne ! » sourit François Bertholom, directeur de Guy-Cotten dont la propre banderole a trôné sur le rond-point du Minaouët en fin d'année 2021. Vingt postes sont à pourvoir dans l'entreprise, 35 chez Eviosys, entre 15 et 20 à la conserverie Gonidec, et près de 130 pour l'ensemble des sites Piriou de Concarneau... La carence de personnel qui touche tous les secteurs et tous les corps de métier n'est cependant pas

seulement une conséquence de la crise sanitaire. Car si beaucoup de salariés ont donné une autre place au travail dans leur vie après les confinements, le problème est antérieur à l'année 2020. « C'est difficile de régénérer les équipes dont les membres partent en retraite. Nous offrons pourtant des emplois pérennes dans une activité d'avenir », mentionne Maël Chevalier, le dirigeant d'Eviosys Concarneau. La société recherche des conducteurs de ligne, mécaniciens-régleurs, contrô-

leurs... « Mais c'était déjà compliqué avant le confinement », admet-il. Fini, en effet, la carrière entière effectuée dans la même entreprise, les jeunes générations sont plus mobiles, plus exigeantes sur les conditions de travail et la qualité de vie.

Olivier Sanquer, le président de Barillec Marine qui a pris la tête de l'IPC, en 2020, corrobore : « Les Américains ont théorisé ce phénomène qui commence à se répandre en France et qu'ils appellent "the great resignation", la grande démission. Les gens voient la vie autrement et se retirent carrément du marché de l'emploi, le taux de chômage en Bretagne est d'ailleurs en baisse. »

Ce nouveau rapport au travail n'est pourtant pas la seule explication au phénomène. « Les dernières générations ont été poussées vers des études plus longues, les formations courtes de l'industrie

ont été dévalorisées et nous en subissons les conséquences aujourd'hui. » Les chefs d'entreprises et les directeurs des ressources humaines sont unanimes sur ce constat confirmé par une enquête initiée par le CINAV, le campus des industries navales dont Piriou est l'un des membres fondateurs, qui estime que le déficit en compétences spécifiques d'ici 2023 s'élèvera à environ 1 000 personnes en Bretagne parce que les étudiants ont été orientés vers les secteurs tertiaires.

FUITE DES COMPÉTENCES ET MANQUE DE LOGEMENTS ABORDABLES

La dernière génération cumulant formation initiale et expérience est sur le départ. Avec pour conséquence, une fuite des compétences qui ne se renouvellent pas spontanément. Les entreprises ont recours à des solutions temporaires en attendant de pourvoir les postes vacants.

Chez Guy-Cotten, où l'on recherche principalement des couturiers et des

opérateurs de confection, on équilibre la production entre les sites de Tré-gunc, Landaul (56) et... Tananarive à Madagascar. « *Nous ne souhaitons pourtant pas produire plus de 30 % de la totalité de notre production là-bas* », assure Claire Bertholom, la directrice des ressources humaines. La société voit ses marchés étrangers exploser mais préfère fournir français. Les entreprises qui, comme Piriou, ont également plusieurs sites, ont pratiqué le « partage » de leurs employés. « *Mais aujourd'hui, chaque site connaît des problèmes similaires et ne peut se passer de son personnel* », note Vincent Faujour, le président du groupe.

Autre frein à l'embauche, le manque de logements abordables à Concarneau. Certains candidats admis renoncent aux postes par manque d'hébergement. « *Se loger ou tout simplement se garer sont de vrais problèmes qui pourraient nous contraindre à nous développer ailleurs même si ce n'est pas ce que l'on souhaite* », déplore Vincent Faujour.

FAIRE FACE AU DÉFICIT DE PERSONNEL

Les entreprises ne recrutent donc plus de savoir-faire mais des profils dont les capacités d'adaptation vont faciliter la reconversion. Même si celle-ci semble improbable. Dominique Kervern, directeur des ressources humaines du groupe Piriou, cite à titre d'exemple le cas d'une jeune esthéticienne devenue

Krisztina Biro prépare les sardines pour la mise en boîte à la conserverie Gonidec.



© Véronique Brod



PÔLE EMPLOI : AU PLUS PRÈS DES ENTREPRISES

« L'augmentation de 36 % des offres d'emploi ces douze derniers mois montre le dynamisme économique du territoire, observe Nicole Cadiou, directrice de Pôle Emploi Concarneau. Dans le même temps, la diminution de 16 % du nombre de demandeurs d'emploi renforce les tensions structurelles persistantes dans les entreprises. » Face à cette pénurie de personnel tous secteurs confondus, et principalement de main-d'œuvre qualifiée, Pôle Emploi se mobilise pour informer les demandeurs d'emploi et accompagner les entreprises dans leur recrutement, notamment via la méthode de recrutement par simulation (MRS) qui privilégie aptitudes et capacités plutôt qu'expérience et diplômes. Une période d'immersion dans l'entreprise peut ensuite être mise en place pour sécuriser le recrutement, autant pour l'employeur que pour le candidat. D'autres dispositifs peuvent être mobilisés : actions de formation conventionnées par Pôle Emploi, l'AFPR (action de formation préalable au recrutement) ou la POE (préparation opérationnelle à l'emploi) individuelle ou collective en vue d'un engagement en CDD de six mois au minimum ou d'un CDI.

soudeuse « avec succès ». Pour former ce personnel non qualifié, chaque entreprise a développé une filière in situ, soutenue par les outils de Pôle Emploi (voir encadré page précédente).

En 2017 est ainsi née « l'école Piriou » qui délivre un CQPM (certificat de qualification paritaire de la métallurgie). Le dispositif, en partenariat avec l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) et le centre de formation AFPA, construit son propre programme pour les jeunes gens recrutés après un mois de POEC (préparation opérationnelle à l'emploi collective) et qui décrochent, au bout d'un an d'alternance, un contrat en CDI pour des postes de soudeurs, mécaniciens, tuyauteurs et chaudronniers. Ces formations en alternance concernent tous les niveaux de qualification chez Piriou : des ouvriers hautement qualifiés orientés vers les postes de chefs d'équipe, aux jeunes cadres orientés vers le management.

SIMULATION ET TRAVAILLEURS DÉTACHÉS

À la conserverie Gonidec, le recrutement par simulation permet de mesurer la dextérité et la minutie des candidats aux postes d'opérateur de production, ainsi que leurs capacités d'attention, qualités que réclament les caractéristiques artisanales du process. Puis les recrutés sont confiés à leurs nouveaux collègues. « L'apprentissage s'effectue par l'observation de la gestuelle, la langue n'est donc pas une barrière et de nombreux étrangers travaillent chez nous », assure Séverine

Désigné, responsable de la production. « S'ils ne maîtrisent pas le français, ce sont des gens qui possèdent l'esprit d'équipe et un savoir-être auxquels nous tenons », complète Éric Barré le responsable financier, qui poursuit en précisant que « la conserverie est entreprise du patrimoine vivant et qu'à ce

Contrôle du calage des couleurs chez Eviosys.

Conditionnement des sardines avant la mise en boîte

titre, il est primordial de transmettre le savoir-faire ».

DES CONDITIONS DE TRAVAIL AMÉLIORÉES

Les dirigeants l'affirment, les conditions de travail ont évolué. « Prévention, sécurité, bien-être des salariés mais aussi intégration et accompagnement de ces derniers... les entreprises font de gros efforts », confirme Sophie Thomas en charge de la commission emploi et formation de l'IPC.

Les horaires sont autant que possible adaptés pour favoriser les jeunes parents, les possibilités d'évolution sont réelles (les entreprises favorisant la promotion interne) et les salaires sont souvent augmentés de primes. Beaucoup d'employeurs misent aussi sur les atouts intrinsèques de Concarneau, comme le souligne Olivier Sanquer : « La qualité de vie, le milieu associatif fort, les lieux stimulants comme Explore, les passions liées à la mer créent des conditions très attractives spécifiques à Concarneau! »



© Véronique Brod



© Véronique Brod

PAROLES DE SALARIÉ.E

ISABELLE, KRISZTINA ET MARAMA, COMME DES POISSONS DANS L'EAU

Isabelle, Kristina et Marama ont débuté comme intérimaires à la conserverie Gonidec. Rapidement, les trois femmes ont obtenu des CDD qui se sont transformés en CDI à l'automne dernier. Tout cela en l'espace de deux ans. « *Le temps passe vite ici !* » remarque Kristina, venue de Hongrie, qui apprécie beaucoup les horaires aménagés lui permettant d'être à la sortie de l'école chaque jour. « *J'aime ce travail* », commente Marama, originaire de Polynésie, qui a cependant dû s'accoutumer aux températures des ateliers d'étripage et d'emboîtement. « *Quand on est motivé, on peut progresser vite* », affirme Isabelle qui sait de quoi elle parle puisqu'elle est aujourd'hui « *responsable boîtes* ».



RENAUD CHEVALLIER A TROUVÉ SA VOIE

À 36 ans, Renaud a déjà vécu plusieurs vies professionnelles. Titulaire d'un bac STI « génie mécanique », le jeune Montpelliérain intègre d'abord la Marine nationale. Puis il quitte la maintenance aéronautique pour créer son propre garage. En avril dernier, il intègre la société Eviosys à laquelle il avait présenté spontanément sa candidature. « *Je suis entré comme mécanicien régleur et je viens de passer mécanicien régleur expert.* » Un premier succès que Renaud peut espérer dupliquer : les perspectives sont réelles dans une entreprise qui sait faire confiance à ses salariés. « *On est tous autonomes et nos prises de décision sont respectées.* » Il apprécie son travail y compris en horaires décalés. « *Pas de routine avec les 3/8, et on a du temps en journée pour s'occuper de choses impossibles à faire autrement, comme les démarches administratives.* »

YOANN SÉVIGNON, TOMBÉ DANS LE CHAUDRON !

Yoann a découvert la chaudronnerie lors d'une visite de lycée en fin de collège. « *J'ai été attiré par ce travail du matériau, le formage, l'assemblage utilisés dans des domaines variés : le naval, l'agroalimentaire, l'agriculture...* »

Bac pro en chaudronnerie, puis BTS et intégration de l'IUT de Lorient en 2020 : dès le départ, le jeune Pont-l'Abbiste effectue sa formation en alternance aux chantiers Piriou. « *Une entreprise intéressante où je me suis senti accueilli. J'ai toujours été très accompagné, intégré dans les équipes. À tous les niveaux, il y a l'envie de transmettre.* »

Aujourd'hui concarnoï, Yoann alterne entre ses cours à Lorient qu'il rejoint en covoiturage, et son apprentissage d'assistant technique, toujours chez Piriou qu'il espère bien intégrer un jour en tant que salarié. « *Le travail est varié, il n'y a pas de routine. Et on peut vraiment évoluer.* »



FRÉDÉRIQUE, SABRINA ET VÉRONIQUE, DES FILLES « À LA COLLE »

Qu'elles aient vécu des parcours difficiles ou eu tout simplement envie de changer de vie, Frédérique, Sabrina et Véronique ont trouvé chez Guy-Cotten un nouvel équilibre. Elles ont proposé leurs candidatures sans trop y croire et ont toutes trois été surprises d'être admises dans la formation interne à l'entreprise. Issues de la comptabilité, du commerce et de la restauration, elles ne pensaient pas correspondre aux profils attendus.

Sauf peut-être Sabrina qui avait un CAP de couture obtenu plusieurs années auparavant. « *Les gestes reviennent vite !* » Recrutée à cinq ans de la retraite, Véronique est la plus comblée : « *Je reprends confiance. D'autant plus qu'on est très accompagnées et valorisées !* » Dans l'atelier d'encollage et de pliage des textiles où elles travaillent, Frédérique se dit « *pas loin du paradis ! Les gens ont peur du travail en usine. Il ne faut pas !* » Les plaisanteries fusent entre les trois femmes que la formation a soudées. « *Cela n'empêche absolument pas de travailler, au contraire !* »



Règlement local de publicité **CONCILIER AFFICHAGE ET CADRE DE VIE**

L'occultation des panneaux d'entrée de ville, en fin d'année 2021, a surpris nombre de conducteurs. Les plus attentifs auront remarqué que ces panneaux avaient également été repositionnés. Le fait signalait en réalité une refonte des limites de l'agglomération concarnoise. En cause ? La révision du Règlement local de publicité, le RLP.

vie, à l'aménagement, aux travaux et à l'urbanisme.

Ces professionnels, afficheurs, enseignant, commerçants, industriels ainsi que les conseillers de quartiers, ont été consultés en début de projet. « Une concertation fructueuse, chacun ayant présenté ses demandes et ses intérêts », souligne Thierry Le Corre. Une enquête publique a également été diligentée en septembre dernier, pendant laquelle le commissaire enquêteur a recueilli les doléances des professionnels et des particuliers.



190
publicités et
pré-enseignes
sur la
commune

140
établissements
en infraction
pour les
enseignes

Le développement spatial de l'agglomération concarnoise est principalement lié à l'expansion des zones d'activités et commerciales dans sa périphérie. Celles-là même qui génèrent le plus de campagnes d'affichages publicitaires et d'enseignes commerciales. L'affichage publicitaire étant interdit hors agglomération, la définition du périmètre de cette dernière est essentielle et doit correspondre à la réalité du bâti existant.

En dépit de la répercussion financière, imputable à l'augmentation du linéaire de voies à entretenir, l'élargissement des limites actuelles de l'agglomération au-delà des zones d'activités permettra

au nouveau RLP concarnois (le précédent date de 1994) de gérer au mieux la présence des publicités et enseignes, dès son application en ce début d'année.

Le centre-ville est également concerné par ce règlement qui modifie les règles applicables jusqu'ici. « Qu'ils doivent enlever, déplacer ou réduire leurs affichages, les annonceurs auront deux ans pour se mettre en conformité avec le nouveau RLP, plus restrictif que le précédent. Les enseignes bénéficieront de quatre années de plus. Quant aux nouveaux annonceurs et commerçants, il leur est fortement conseillé de s'adresser en mairie pour connaître les conditions de réalisation de leur projet* », prévient Thierry Le Corre, adjoint au cadre de

DES MESURES DIFFÉRENTES SELON LES SECTEURS

« Le nouveau RLP prend en compte les évolutions technologiques et l'apparition de nouveaux supports publicitaires, l'évolution de la réglementation nationale, les nouvelles exigences environnementales. Il permet d'adapter le Règlement national de publicité aux particularités communales », précise Stéphanie Gouez, responsable du service Commerce Tourisme en charge de l'élaboration du document. Car le RLP a pour objectif d'assurer la visibilité des entreprises tout en préservant l'environnement et le cadre de vie de tous, en définissant les critères



de taille (proportionnels à la taille des bâtiments porteurs), d'esthétique, de hauteur d'accrochage, de densité ou encore d'emplacement.

Les enseignes sont soumises à une demande d'autorisation préalable et les publicités à une déclaration préalable auprès du maire**. Cependant, les règles ne sont pas identiques partout et répondent à un zonage spécifique : les ZPR, « zones de publicité réglementée » relatives aux dispositifs publicitaires, et les limites du SPR, « site patrimonial remarquable » concernant les enseignes. Elles sont bien plus protectrices en ZPR0 comprenant la Ville-close, la corniche, certaines zones naturelles et les giratoires, qu'en zones commerciales (ZPR4) situées en périphérie de ville. Le RLP est d'ailleurs élaboré avec l'architecte des Bâtiments de France en ce qui concerne les enseignes. « *La consigne générale dans le périmètre du SPR est de rechercher la qualité et la sobriété, même si les couleurs ne sont pas interdites!* », commente Stéphanie Gouez.

Entre ces deux zones extrêmes, les possibilités sont graduelles et les règles diffèrent selon le support : bâtiments, clôtures, au sol, ou encore murs d'enceinte. Il est, par exemple, interdit d'apposer de la publicité sur les murs

des cimetières et des jardins publics où qu'ils se situent.

Autres exemples, les annonces sur le mobilier urbain, abribus et « su-cettes », ces planimètres publicitaires double-faces, sont admises en ZPR1. À Croissant-Bouillet (agglomération secondaire de moins de 10 000 habitants située en ZPR2), seuls les panneaux publicitaires muraux sont admis et ils ne devront pas dépasser les 2 m². Certaines rues sont couvertes par deux zones, comme celle de Trégunc où les publicités de 8 m² (taille maximum autorisée contre 12 m² jusqu'ici) seront autorisées dans sa partie pénétrante, mais ne devront pas dépasser 4 m² dans sa partie opposée, plus proche de la ville.

LES ENSEIGNES LUMINEUSES ÉGALEMENT CONCERNÉES

Le règlement distingue aussi les publicités classiques des publicités lumineuses. « *Les dispositifs numériques se développent mais ne sont autorisés qu'en ZPR4 et doivent être éloignés des axes passants afin de ne pas gêner les automobilistes* », précise Stéphanie Gouez. La loi Climat et résilience de l'été 2021 permet, pour la première fois, de ré-



glementer les enseignes lumineuses à l'intérieur des vitrines. Elles devront désormais être éteintes de jour ainsi qu'entre 22 h et 7 h (sauf activité de l'entreprise dans cette tranche horaire). Outre les économies d'énergie réalisées, cette extinction vise à préserver la biodiversité nocturne.

« *Nous n'avons légalement pas le droit de faire disparaître toutes les publicités. Nous devons trouver le juste équilibre entre cette liberté de communiquer et la préservation du site, de la ville et des paysages* », explique Stéphanie Gouez. « *Le RLP va dans le même sens que l'AVAP (Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) et que le PLU (Plan local d'urbanisme) auquel il est annexé : rendre la ville plus attractive et que tout le monde en bénéficie* », conclut Thierry Le Corre.

* Le RLP est consultable dans sa totalité en mairie, auprès du service Commerce Tourisme ou sur le site internet de la Ville à la rubrique Vie quotidienne / Commerce / Démarches et réglementation.

** Références des imprimés

- Cerfa 14798 - Autorisation préalable à la pose des enseignes
- Cerfa 14799 - Déclaration préalable pour les publicités

Contact :
Service Commerce-Tourisme
Tél. 02 98 50 38 31
Mail : commerce-tourisme@concarneau.fr

Rue de Quimper :
un objectif,
préserver les
vues sur la mer et
l'environnement
paysager.



6

zones de
publicité
réglementée

1

périmètre
de « secteur
patrimonial
remarquable »



Zone 30

LE GRAND DÉPLOIEMENT

La vitesse limitée à 30 km/h, qui ne s'appliquait jusqu'ici qu'à un petit nombre de quartiers, va progressivement se généraliser à l'ensemble de l'agglomération d'ici à la fin de l'année. Seuls quelques axes ne seront pas concernés par cette mesure « devenue inéluctable » selon l'élu Thierry Le Corre, adjoint au cadre de vie, aménagement, travaux et urbanisme..

POURQUOI ?

La sécurité des autres usagers (piétons, cyclistes) de la voie publique est le premier argument avancé pour ralentir la vitesse des véhicules motorisés. Alors que 13 mètres suffisent pour stopper un véhicule qui roule à 30 km/h, il en faut le double à 50 km/h. La force du choc est également moindre : létale dans 90 % des cas à 50 km/h, ce chiffre chute à 50 % à 30 km/h.*

Mais de nombreux autres avantages sont portés au crédit de la mesure, dont la fluidification de la circulation. Car le ralentissement imposé s'accompagne d'aménagements qui encouragent les modes de déplacement alternatifs, diminuant ainsi le nombre de voitures en circulation. « Entre accélérations et ralentissements dus aux engorgements, l'allure moyenne en voiture est déjà inférieure à 30 km/h, il ne faut donc pas prendre la mesure pour une contrainte », assure Mathilde Thomas-Donval, responsable du service Développement durable, qui co-pilote le projet avec les services techniques.

Enfin, le dernier point, et non des moindres, est lié à l'amélioration du cadre de vie. Un trafic apaisé signifie une meilleure qualité de l'air, une

baisse du fond sonore, un sentiment de sécurité accru, la vie en ville n'en est que plus agréable.

OÙ ?

L'ensemble de l'agglomération sera concerné. Certains axes de transit, auxquels on donne une fonction "de dessertes inter quartiers", garderont leur limitation actuelle. Seule la RD783 de Kerviniou à Keramporiol pourra s'emprunter à 70 km/h. Certaines voies pénétrantes seront limitées à 50 km/h (avenue Bielefeld-Senne ou rue de Quimper par exemple). Quelques portions de ces voies seront cependant limitées à 30 km/h. « Des réadaptations pourront être faites avec le temps mais plutôt en faveur du ralentissement », annonce l'adjoint, Thierry Le Corre.

COMMENT ?

Le passage en zone 30 sera signalé par des panneaux spécifiques à chaque entrée de zone. De plus, d'autres signa-



létiques comme des marquages au sol (thermocollés) rappelleront la règle.

Les voies larges et dégagées, comme l'avenue du Cabellou, bénéficieront de l'aménagement d'une piste cyclable bien distincte. Les axes avec des configurations incitant à rouler plus vite « malgré toute la bonne volonté des automobilistes » seront équipés de chicanes qui alternent le sens de circulation automobile. Sans interrompre la voie cyclable, « elles ne seront contraignantes que pour les véhicules », décrit Sophie Treptel, directrice des services techniques. La rue de Stang ar Lin, ainsi aménagée depuis février, devient un modèle pour les autres travaux à venir : « Nous recherchons une homogénéisation des installations afin de rendre la circulation plus cohérente et lisible. »

Le passage en zone 30 signifie une priorisation des déplacements doux par rapport aux véhicules. Dans ce sens, les passages piétons se doubleront de passages vélos bien distincts**. La voie verte devient également prioritaire dans les intersections (comme c'est le cas devant l'école du Dorlet).

* source Ademe

** les cyclistes ont interdiction d'emprunter les passages piétons.



- de 3 KM
50 % des trajets
en ville

14 KM/H
vitesse
moyenne de la
voiture en ville

15 KM/H
vitesse
moyenne du
vélo en ville

Biodiversité À VOS CLICHÉS !

Après trois ans d'inventaire, Concarneau vient d'achever son Atlas de la biodiversité communale (ABC). La Ville a lancé un concours photo afin de mettre en valeur cette biodiversité.

Entre 2017 et 2020, plus de 13 500 espèces animales et végétales ont été identifiées sur le territoire concarnois et leurs habitats ont été cartographiés. Ce travail, coordonné par le service Développement durable et réalisé par Bretagne Vivante, a été largement enrichi par des bénévoles initiés tels que les professionnels du Muséum national d'Histoire naturelle, les associations naturalistes locales, mais aussi par des Concarnois intéressés par la démarche.

Au-delà de la connaissance formelle, l'ABC a pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre à la biodiversité, de mobiliser pour sa protection et d'intégrer sa préservation dans les décisions municipales. « Nous sommes dans un territoire riche en matière de biodiversité, avec une zone littorale mais également des espaces agricoles et boisés. Ces espaces abritent des espèces remarquables, parfois en voie de disparition qu'il convient de protéger », rapporte Mathilde Thomas-Donval, responsable du service Développement durable.

DES EXPOSITIONS

Les Concarnois qui, on l'a vu, ont participé à l'élaboration de cet ABC, ont à nouveau été sollicités en ce début d'année pour, cette fois, témoigner de la biodiversité locale en participant à l'exposition « Biodiversité – À vos clichés ».

« Il s'agit de valoriser la biodiversité concarnoise et d'inviter les habitants à découvrir le milieu dans lequel ils vivent. Un oiseau sur une branche, un insecte sur un mur, les plantes entre deux pavés... La biodiversité est partout et est l'affaire de tous », souligne Christine Barba, directrice de cabinet du maire, rappelant la formule « mieux on connaît, mieux on préserve ».

Les clichés seront exposés dans une galerie en ligne sur le site internet de la Ville. Cependant, du 28 mars

au 10 avril prochains, 25 photographies seront sélectionnées et affichées sur les panneaux d'information de la Ville avant, pourquoi pas, de faire l'objet d'une exposition itinérante. « La qualité des photos est bien évidemment prise en compte mais également leur représentativité de la biodiversité, le principe étant de montrer le plus largement possible la richesse de la faune et de la flore locales ainsi que des cours d'eau, des prairies, des dunes, des espaces boisés... », précise Christine Barba.

Un QR code associé à chaque photo permettra d'obtenir des informations sur l'espèce ou sur le lieu montrés.

UNE COLLECTION MUNICIPALE D'OUVRAGES

Le patrimoine concarnois est particulièrement riche. Au patrimoine naturel évoqué ci-contre, on peut ajouter celui de l'architecture, les bâtiments historiques bien sûr, mais également le petit patrimoine, les fontaines, fours à pain, lavoirs, chapelles..., celui de l'art avec le fonds municipal d'œuvres d'art, ou encore le domaine sociétal de la pêche.

La municipalité lance une collection municipale d'ouvrages thématiques pour mettre en avant ce patrimoine si diversifié et les atouts de son territoire.

Le premier ouvrage issu de cette collection évoquera la biodiversité, il présentera une sélection d'espèces faunistiques et floristiques présentes dans la ville.



N°01
**La bio-
diversité**
CONCARNOISE

dans les collections de



© Gilles San Martin

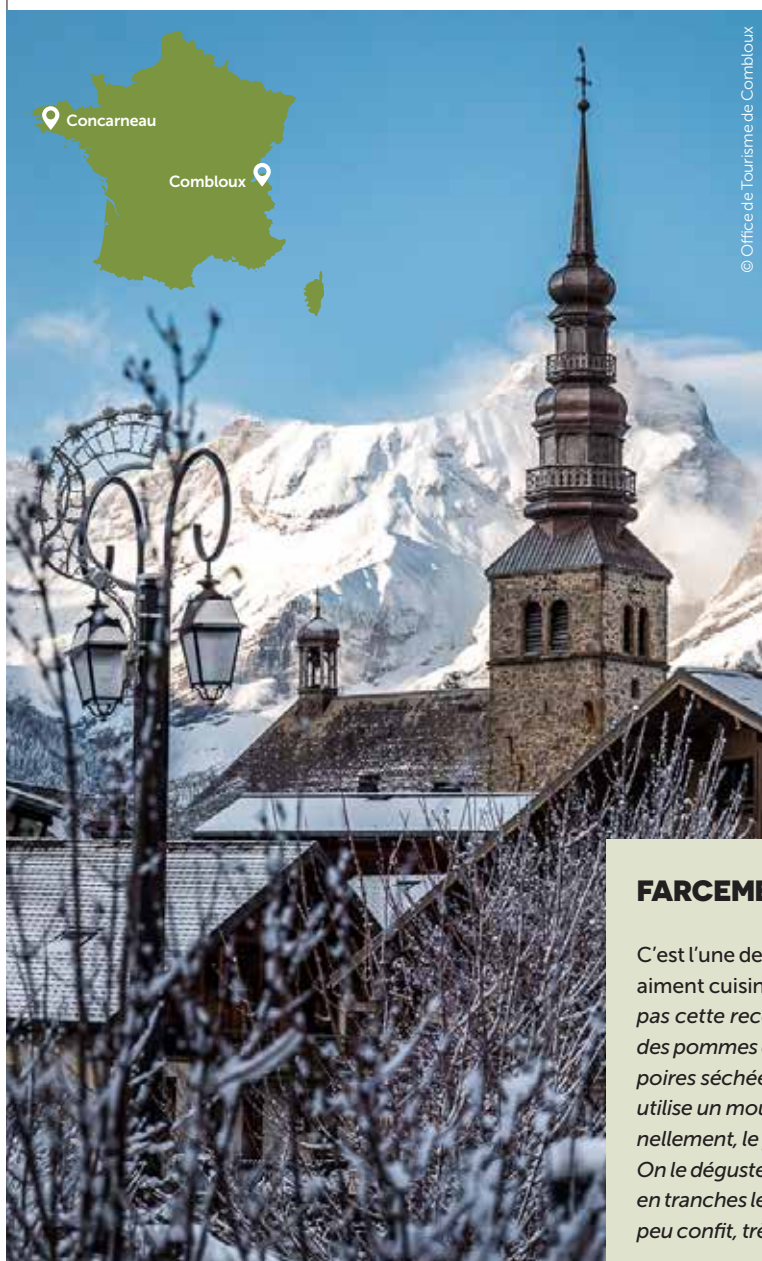


Jumelage 1/4

COMBLOUX : LA VIE CÔTÉ MONTAGNE

Le jumelage avec Combloux est très récent mais prometteur : la station de Haute-Savoie présente un havre accueillant et préservé, et une volonté affirmée d'échanger avec Concarneau. Malgré la crise sanitaire, le début d'une belle histoire est en train de s'écrire entre les deux communes.

Le clocher à bulbe de Combloux, typique de l'architecture religieuse baroque en Savoie, Alsace, Lorraine, ainsi que dans les pays germaniques et slaves.



© Office de Tourisme de Combloux

C'est un décor de carte postale, mais pour une fois il ne s'agit pas de bord de mer. Imaginez plutôt des montagnes majestueuses et scintillantes, un paysage d'un blanc immaculé, les branches des sapins ployant sous le poids de la neige... Des toits blanchis émerge un étonnant clocher à bulbe surmonté d'une flèche élancée qui file haut vers le ciel. Au pied du bourg, un plan d'eau limpide comme un miroir. Vous voici à Combloux, petit village de Haute-Savoie et station de moyenne montagne, avec le massif du Mont-Blanc pour toile de fond. Depuis 2017, Combloux et Concarneau sont officiellement jumelées : « *Nous sommes deux communes différentes mais nous nous construisons avec les éléments naturels puissants qui nous entourent : l'océan Atlantique pour vous, la chaîne des Alpes pour nous* », souligne le maire de Combloux, Claude Chambel. Les représentants de Combloux viennent régulièrement au marché de Noël de Concarneau pour présenter leur ville et ses délicieuses spécialités. Concarneau devait accueillir 80 élèves de Combloux en 2020, voyage évidemment annulé en raison de la pandémie... Des contretemps qui n'entament en rien la volonté partagée de faire vivre ce jumelage : « *Il y a, je pense, un réel intérêt à se découvrir mutuellement, à se rassembler autour de nos cultures, de nos activités, nos paysages. Ce ne peut qu'être enrichissant pour nos deux populations* », affirme Claude Chambel.



FARCEMENT : « UNE SPÉCIALITÉ TRÈS LOCALE »

C'est l'une des spécialités de Combloux que Jean Bertoluzzi et son épouse aiment cuisiner à leurs invités concarnois. « *C'est très local, on ne connaît pas cette recette à Annecy... Il s'agit d'un plat un peu sucré-salé fait avec des pommes de terre râpées à la main, mélangées avec des pruneaux et des poires séchées, le tout bardé de lard fin et mis à cuire plusieurs heures. On utilise un moule à farcement : à bords hauts avec une cheminée. Traditionnellement, le plat se prépare le matin et la cuisson se fait pendant la messe... On le déguste avec de la charcuterie : un vrai régal ! S'il en reste, on le coupe en tranches le lendemain qu'on passe à la poêle. Un véritable plat d'hiver, un peu confit, très convivial !* »

Témoignage

L'AUTRE VERSANT DU JUMELAGE

Jean Bertoluzzi, ancien maire de Combloux et membre du comité de jumelage.

Sillage : Quand et pourquoi s'est créé le jumelage entre Combloux et Concarneau ?

Jean Bertoluzzi : L'initiative du jumelage vient de Concarneau, vers 2010 : le maire cherchait une station de montagne. J'étais maire de Combloux à cette époque, et je me souviens qu'au début, on a hésité en raison de la différence de taille entre les deux localités : nous sommes une petite ville de 2 300 habitants, même si ça monte à 12 000 personnes en périodes touristiques, Concarneau en a près de dix fois plus... Finalement, on s'est dit : pourquoi pas ? Montagne et Bretagne se sont toujours bien entendues. On m'a invité au festival des Filets Bleus pour lier connaissance, et puis on a attendu que passent les élections municipales de 2014 pour poursuivre. En 2017, nous avons signé une « intention de jumelage » en mairie de Concarneau : c'était la première officialisation. Ensuite on a travaillé à faire vivre ce jumelage : au printemps 2020, les élèves des deux écoles de Combloux devaient passer une semaine à Concarneau, mais le

Covid a rebattu les cartes... Depuis, nous avons aussi créé à Combloux une association de jumelage dont le président est Joël Tastamalle.

Quels sont les avantages de ce jumelage pour Combloux ?

C'est vrai qu'on aurait pu se tourner plutôt vers la Méditerranée qui n'est qu'à cinq heures de route de chez nous, alors que Concarneau est à douze heures ! Mais l'intérêt justement, ce sont toutes les différences qu'il y a entre nos deux régions : le climat, l'océan, les marées, la côte... Quand on va chez vous, on se régale ! On se promène, on mange des crêpes, on ne se lasse pas de la mer qui varie, ses lumières, ses tempêtes, ses bateaux. Nous avons également des paysages à couper le souffle ici, avec le Mont-Blanc, mais c'est autre chose. Et pour nos jeunes, Concarneau présente de nombreux attraits : un centre touristique avec la Ville-close, l'économie de la pêche, la recherche scientifique avec Ifremer, la construction navale, la possibilité de classes de mer, d'apprentissage de la voile... Il y a beaucoup



Village de Noël : la délégation de Combloux et sa mascotte Tilou assurent la promotion de leur station de Haute-Savoie et des produits du terroir.

à découvrir pour les Comblorans, et il reste encore beaucoup à faire. On souhaite développer les échanges scolaires, entre associations sportives et entre particuliers. L'envie est toujours là !

Vous évoquez des paysages à couper le souffle, pouvez-vous nous décrire Combloux ?

Combloux est un village authentique, où on skie l'hiver entre les sapins et où on randonne l'été. Le nom de Combloux viendrait de « la combe aux loups », et Tilou est notre mascotte : elle a déjà fait le voyage jusqu'au marché de Noël de Concarneau... Combloux est très bien situé, à une heure de Megève, et son orientation à l'est nous garantit un enneigement durable. La station monte à 1 800 mètres d'altitude et le domaine skiable compte 100 kilomètres de pistes reliées au massif du Jaillet sur Megève, et à la Giétaz en Savoie. La station est accessible par navettes gratuites, et on propose un accueil spécifique pour les personnes en situation de handicap. Ski alpin, ski de fond, raquette, beaucoup de promenades été comme hiver : les activités de pleine nature dominant ! Combloux possède même le premier plan d'eau biotope de France, avec une eau de baignade 100 % naturelle en été. Entre forêts et alpages, le paysage comprend des hameaux typiques et des fermes en activité. Et que dire de nos spécialités ? Véritable raclette, fondues, charcuterie, bière artisanale... On organise d'ailleurs des dégustations et des ventes de paniers garnis lors du marché de Noël de Concarneau : et ça marche très bien !



© Peter Crumpler

LES JUMELAGES DE CONCARNEAU

- La ville de Concarneau est jumelée avec 4 villes :
- Penzance en Cornouailles anglaise (depuis 1982)
 - Bielefeld-Senne en Allemagne (depuis 1969)
 - Mbour au Sénégal (depuis 1975)
 - Combloux en Haute-Savoie (depuis 2017)

Le saviez-vous ?

La mascotte de Combloux est Tilou : un loup (gentil) qui rappelle l'origine du nom de la ville. Tilou est même déjà venu à Concarneau pour le marché de Noël...

Déchets organiques COMPOSTEZ, BROYEZ, C'EST GAGNÉ!

Inciter les habitants du territoire à valoriser déchets alimentaires et végétaux : voilà de nombreuses années que CCA mène des actions en ce sens. Mais la collectivité veut accélérer le processus car 2024 va marquer un tournant dans la gestion de ces « biodéchets ».



Un pavillon de compostage dans le quartier de Kerandon

Sables-blancs et de Kerandon : « Ça fonctionne bien, commente Lucie Le Dref. Les apports sont de bonne qualité, les habitants jouent le jeu et sont de plus en plus conscients de la nécessité de composter. » Des animateurs de Cocico (Compost Citoyen Collectif), mandatés par CCA, viennent une fois par trimestre vérifier l'état des pavillons et du compost, brasser les apports, retirer les éventuels indésirables... Des animations vont être organisées, comme « Les 48 heures de l'agriculture urbaine » qui proposeront des ateliers les 14 et 15 mai prochains. « Nous souhaitons équiper d'autres quartiers et impliquer les riverains qui ont un rôle à jouer dans ce type de projet », souligne la responsable.

En ce qui concerne les végétaux, CCA veut inciter les habitants à les réutiliser plutôt que de s'en débarrasser en déchèterie : « Les tontes de pelouse peuvent servir de paillage, ou être mulchées (coupées finement) afin de les laisser sur l'herbe, les brindilles et les feuilles mortes sont parfaites pour équilibrer le compost en matière sèche. Quant aux tailles de haies, elles peuvent être broyées. » CCA, en partenariat avec les services techniques de Concarneau, ont d'ailleurs montré l'exemple le 12 janvier dernier avec une opération de broyage de sapins de Noël sur le parking de la gare : près de 300 sapins ont ainsi été déposés par les particuliers qui ont pu récupérer le broyat obtenu. « Nous voulions montrer aux gens que tout est récupérable, tout est réutilisable. C'est dans cette optique qu'à partir d'août 2022 nous mettrons en place une aide à la location de broyeurs pour les particuliers. »

« En 2024, le tri à la source des biodéchets sera généralisé, explique Lucie Le Dref, responsable administrative et prévention des déchets à Concarneau Cornouaille Agglomération. Concrètement, chaque ménage, chaque entreprise devra disposer d'une solution pratique lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères, afin que ceux-ci ne soient plus éliminés, mais valorisés. » Et dans le domaine de la valorisation des déchets alimentaires, le compostage tient le haut du pavé : il est, en effet, la solution la plus simple et la moins coûteuse pour non seulement réduire le poids de la poubelle, mais aussi pour transformer ces déchets en terreau qui sera utilisé dans les potagers et les jardins. C'est pourquoi, depuis 2014, CCA mène une politique active de com-

postage collectif : « Nous avons d'abord équipé en priorité les établissements proposant de la restauration collective générateurs de gros volumes de déchets alimentaires (cuisine centrale, restaurants scolaires, accueils de jour), au total douze sites, précise Lucie Le Dref. Des structures ne sont pas encore équipées, c'est pourquoi en 2022 nous souhaitons accompagner quatre nouveaux établissements. » L'épicerie sociale Ti coup de pouce, le foyer La Fontaine – Papillons blancs, des collèges et des lycées ont ainsi été pourvus de « pavillons de compostage » : le compost produit sur place alimente les espaces verts et les jardins pédagogiques. Le compostage est également un procédé adaptable à l'habitat collectif, en témoignent les deux pavillons déjà installés dans les quartiers des



420
composteurs individuels vendus en 2021 par CCA

20 %
des maisons individuelles équipées par CCA

36 %
de déchets alimentaires dans le bac ordures ménagères

47 %
part des déchets verts en déchèterie

RÉSERVEZ, ACHETEZ, COMPOSTEZ

CCA propose des composteurs à tarifs préférentiels : de 20 à 25 € selon le modèle.
<https://mesdemarches.cca.bzh/www.cca.bzh>
ou 02 98 50 50 17

William Chaligné

« PÊCHER LA SARDINE, C'EST UN BEAU MÉTIER »

À tout juste 30 ans, William Chaligné est patron pêcheur : il commande le bolincheur concarnois l'Étoile Polaire. Ce jeune passionné renouvelle le métier avec enthousiasme.

William Chaligné affiche déjà plus de quinze ans d'expérience dans la pêche à la sardine, expérience acquise aux côtés de Patrice Pétillon, son mentor. « Je l'ai rencontré à 13 ans, en traînant sur les quais. J'ai grandi sans mon père, j'ai flashé sur ce métier en regardant les hommes travailler. » Le jeune William veut devenir pêcheur, alors il s'en donne les moyens : CAP puis BEP au lycée maritime du Guilvinec, et tous ses stages chez Patrice Pétillon. « Ensuite, j'ai embarqué avec lui, à bord du War Raog IV. Il m'a laissé commander son bateau à 19 ans, avec six hommes sur le pont ! Je me suis passionné, je voulais progresser : nous avions une vraie relation de confiance. » Au bout de dix ans de compagnonnage vient le temps de la transmission qui se fera par l'achat et la rénovation complète, en 2018, de l'Étoile Polaire. « On a repris ce bateau tous les deux, pour que je le gère petit à petit. Et puis acheter ou réparer un bateau, c'est très cher : il faut des gens qui pèsent dans le métier. » Plus d'une année de travaux chez Piriou, et l'Étoile Polaire, construit en 1987, en ressort transformé : « On a amélioré l'électronique, l'isolation des cales pour les sardines, le confort du travail à bord. Par exemple, on a installé des engins de

levage hydraulique, et même des tapis de tri en criée pour mieux préparer les sardines selon la demande des mareyeurs. »

« UNE VÉRITABLE CHASSE »

William et son équipage, quatre matelots et un mécanicien, pêchent tous les jours du dimanche au jeudi soir. « On rentre au bout de deux heures ou d'une nuit entière, on ne peut jamais savoir. » L'amour de la sardine, la passion du métier, l'envie de s'améliorer : William Chaligné est intarissable. « La pêche à la sardine, c'est vraiment une chasse. On part tous les jours à vide, on peut rentrer à vide si on passe à quelques mètres d'un banc... On traque le poisson, on le respecte. Quand on encercle un banc avec le filet, le poisson reste vivant jusqu'au dernier moment : s'il est trop petit ou mélangé, on le relâche à l'eau sans dommage. C'est assez unique dans le métier de la pêche... » L'équilibre de la ressource et le respect de la mer comptent beaucoup pour ce jeune patron. « Grâce à des capteurs sur le filet, on peut le relever pour ne pas abîmer les fonds. Et pour éviter de trop prélever, j'appelle les mareyeurs avant de partir en mer afin de connaître leurs besoins et pré-vendre ma pêche. J'ai aussi des sondeurs qui évaluent la taille du poisson avant même de lancer le filet. C'est passionnant, un véritable challenge à relever chaque jour. » Les clients ne s'y trompent pas : poisson de qualité, bien calibré, très frais, la sardine de l'Étoile Polaire est très recherchée. Et quand il n'est pas à bord de son navire de pêche, William Chaligné est quand même sur l'eau ! « Je suis complètement accro, je prends mon bateau pour aller poser des casiers et des filets, et rapporter des crevettes à ma chérie. » Sinon, il adore se balader en forêt « pour traquer les champignons », ou s'occuper de son jardin et de sa maison de Concarneau. « Je suis quelqu'un de simple, proche de la nature. Mais pour le boulot, je suis un acharné : c'est ce que Patrice m'a appris, à ne rien lâcher, à aller plus loin. »

DATES CLÉS

1991

Naissance.

2004

Rencontre avec Patrice Pétillon.

2009

BEP au lycée maritime du Guilvinec.

2018

Mise à l'eau de l'Étoile Polaire.



©D.R. / Coll. musée de l'Air et de l'Espace - Le Bourget MA.101

Jean-Marie Le Bris L'HOMME-OISEAU

Il fut l'un des pionniers de l'aviation : Jean-Marie Le Bris, né à Concarneau, s'est inspiré de l'albatros pour concevoir sa « barque ailée ». Un tempérament humble et un parcours atypique de maître au cabotage l'ont tenu à l'écart des feux de l'actualité, contribuant à forger sa légende, celle d'un précurseur méconnu.

Par une journée très ventée de décembre 1856, sur la grande plage de Tréfeuntec à Plonévez Porzay, en baie de Douarnenez, une étrange machine s'élance sur le sable. Il s'agit d'une barque ailée et pilotée, faite de bois et de toile. Elle est portée à pleine vitesse par une charrette à cheval, face à un fort vent du nord qui la fait décoller dans les airs, comme un cerf-volant : la machine aurait alors atteint 100 mètres d'altitude sur près de 200 mètres de parcours.

Voilà pour le premier vol humain sans ballon, 35 ans avant les frères Wright (premier vol motorisé en 1903). Et cet incroyable exploit est celui de Jean-Marie Le Bris, dit "John Le Bris" : c'est lui qui a conçu, construit et piloté la *Barque Ailée*, premier engin « plus

lourd que l'air ». Il fera une nouvelle tentative du haut d'une falaise, moins réussie, puis lancera la construction en 1868 de l'*Albatros* à Brest. Mais il faudra attendre 1927, et la première traversée de l'Atlantique par Charles Lindbergh, pour qu'un hommage lui soit officiellement rendu : voulant honorer les pionniers de l'aviation,

Planeur de Jean-Marie Le Bris au port Napoléon, port de commerce de Brest 1868

Lindbergh citera d'abord Jean-Marie Le Bris, avant Lilienthal et les frères Wright.

UN MARIN CONFIRMÉ

Jean-Marie Le Bris n'est pas ingénieur ou mécanicien, c'est un marin chevronné, passé par toutes les mers du globe. Il est né le 25 mars 1817 à Concarneau et il est le troisième d'une fratrie de sept garçons. En pleine crise de la sardine, âgé de cinq ans, il emménage avec sa famille à Douarnenez où il passera son enfance. Fils et petit-fils de marin, habitué aux quais, aux bateaux et aux cordages qu'il escalade

DES RECONSTITUTIONS ORIGINALES

Aujourd'hui, on peut admirer au musée de l'Air et de l'Espace du Bourget les répliques de la *Barque Ailée* (2002) et de l'*Albatros* (2003) réalisées par les élèves de l'École supérieure du bois à Nantes. Une autre réplique de la *Barque Ailée*, en chocolat cette fois, a flotté pendant une heure dans le port de Concarneau à l'occasion des 100 ans des Filets Bleus (2005).



Dessin de Jean-Marie Le Bris

sans retenue, il embarque comme mousse à 11 ans. S'en suivront plusieurs années de pêche pour apprendre le métier de marin, entrecoupées de périodes de scolarité. Novice à 16 ans puis matelot à 17, il s'embarque en tant que second jusqu'à ses 20 ans. En 1837, l'armée l'appelle et l'affecte sur la corvette *Héroïne* afin de protéger la pêche à la baleine dans les mers australes : Jean-Marie s'engage alors dans un tour du monde de 25 mois. Rendu à la vie civile en 1840, après 441 jours de mer, il est reçu le 3 mai 1843 en tant que « maître au cabotage ». Devenu capitaine, il mène une vingtaine d'hommes d'équipage. Il se distingue en 1847 par un acte de bravoure : au large de Palerme, Le Bris et John Box (marin d'un navire anglais à proximité) se lancent à l'eau pour sauver les passagers de deux barques chavirées. Il retire de cette aventure son surnom "John" : par amitié, les deux marins auraient échangé leurs prénoms.

L'ALBATROS COMME MODÈLE

C'est au cours de ces longs voyages en mer que Jean-Marie Le Bris se passionne pour le vol. Il observe les albatros qui évoluent autour de l'*Héroïne* pendant son passage dans les mers du Sud. Albatros, mais aussi frégates, pétrils : « *Il fut émerveillé par la souplesse de leur vol et leurs évolutions savantes, au cours desquels [...] ils planent aux alentours du navire* », écrit Gaston Decoop en 1969*. Le Bris se met alors à étudier le comportement des oiseaux dans les courants aériens et les mouvements de leurs ailes, allant jusqu'à capturer un albatros pour mieux ob-

HOMMAGES

Jean-Marie Le Bris a donné son nom au collège public de Douarnenez, à l'aéro-club de Quimper et à une allée de Concarneau (2001). Il existe aussi un spectacle, *An Albatroz*, créé à partir de son histoire en 2021 par le conteur Lukaz Nedeleg et l'accordéoniste Youen Bodros.



server ses plumes et ses articulations. Il comprend qu'il faut prendre de la vitesse pour s'appuyer sur l'air et le vent. Une théorie qu'il applique en 1856 avec sa *Barque Ailée*, portée à pleine vitesse par la charrette et soulevée par le vent. De ce premier vol, il ne reste d'ailleurs que peu de traces : un brevet déposé à l'INPI (Institut national de la propriété industrielle) en 1857 et les témoignages tardifs rapportés dans le récit de Gabriel de La Landelle**, romancier et autre pionnier de l'aviation. Sa seconde machine, en 1868, s'appellera l'*Albatros* : 18 mètres d'envergure et des innovations remarquables, comme un système de contrôle du vol par torsion des ailes et une queue mobile. Son projet séduit les autorités, dont Napoléon III qui lui adjoint l'aide de la Marine impériale, les spécialistes, comme Nadar et la Société d'encouragement pour l'aviation à Paris, et même les Bretons. Une souscription publique dans le journal *l'Armoricain* lui permet de boucler la construction de l'*Albatros*. Ce deuxième prototype réussit à décoller d'une cinquantaine de mètres, mais finira très endommagé. Une

Réplique de la *Barque Ailée* de Jean-Marie Le Bris



© musée de l'Air et de l'Espace - Le Bourget / Vincent Pandellé

expérience fixée par quatre clichés du photographe Charles Pépin de Brest.

UNE VIE AU SERVICE DES AUTRES

Après l'échec de l'*Albatros*, Jean-Marie Le Bris n'a plus de soutien, ni de financement. Il renonce à son rêve et, à 50 ans passés, fait valoir ses droits à la retraite. Mais avec la guerre de 1870, il s'engage et se joint aux milliers de Bretons volontaires vers Conlie, dans la Sarthe, puis dans une compagnie de francs-tireurs. De retour à Douarnenez après l'armistice, il accepte de devenir agent de police pour soutenir l'agent en exercice débordé par les troubles. Il a 53 ans quand il intervient à la sortie d'un bal une nuit d'août 1871 et est violemment frappé, notamment à l'estomac. Grièvement blessé, malade, il succombera en février 1872, après de fortes crises de fièvre cérébrale. Ainsi s'éteint le génial inventeur et aventurier. —

*Un grand précurseur breton 1817/1872 : Jean-Marie Le Bris, par Gaston Decoop, ingénieur civil de l'aéronautique (1969)

**Les Grandes Amours, Gabriel de La Landelle, 1878

CAC - Concarneau Scènes SPECTACLES

La présentation de votre Pass vaccinal est nécessaire pour l'accès aux spectacles.

Gauvain Sers

Chanson
Tout public

Les chansons de Gauvain Sers descendent dans la rue. Certaines se chantent le poing levé, d'autres se fredonnent le sourire aux lèvres, le cœur léger. C'est avec ce répertoire charpenté sur deux axes - social, sentimental - que le chanteur nous embarque dans son deuxième album au titre évocateur, *Les Oubliés*.

Le style d'écriture - éditio, portrait, déclaration - convoque la forme: guitares frondeuses, piano doux, orgues vibrants, cordes lumineuses. Des instruments qui l'accompagnent aussi sur scène.

Vendredi 11 mars - 20h30

Réservation auprès du CAC

Tél. 0298503840

Tarifs: -25 ans 6 € / réduit 18 € / plein 25 €



© Franck Lornou

Celtic Legends

Musique irlandaise
proposé par Arsenal Productions

Dimanche 13 mars - 18 h

Tarif unique : 45 €

À peu près égal à Einstein

Cie Caus' Toujours

Mardi 15 mars - 14h15

Théâtre (séance scolaire ouverte à tous)

Tarif unique: 6 €

Trilogie Élise Noiraud

Dans le cadre du festival Théâtre au féminin - À partir de 13 ans

Trois spectacles écrits et interprétés par Élise Noiraud proposés en une soirée : trois spectacles « seule en scène » à la fois drôles et sensibles, à la frontière du théâtre et du conte. La comédienne nous invite à la suivre, à travers son enfance ordinaire, ses pérégrinations adolescentes et son passage tumultueux vers l'âge adulte.

Samedi 19 mars - 19h

Réservation auprès du CAC

Tél. 0298503840

Tarifs: -25 ans 6 € / réduit 12 € / plein 20 €



Laurie Peret

Humour

proposé par Arsenal Productions

Laurie Peret vous propose ses chansons, écrites et composées pour la plupart sur le piano de sa fille. Parce qu'elle s'évertue à les présenter, elle finit souvent par se perdre dans des explications ou des anecdotes dont on se passerait bien.

Derrière son air de pas y toucher et son apparente timidité, elle dit ou chante sans filtre ce qui lui passe par la tête.

« Un spectacle aussi bien pour les femmes que pour les hommes mais interdit aux mineurs parce que quand on sort c'est pas pour se taper les gamins des autres. Bisou. » Laurie Peret

Mercredi 23 mars - 20h30

Points de vente Réseaux France

billet et Ticketmaster

Tél. 0298503840

Tarif unique: 35 €

Suzane

Chanson électro

Depuis son premier EP en 2019, Suzane connaît une ascension fulgurante. Les concerts des débuts se sont transformés en une tournée gigantesque. D'espoir, elle est devenue phénomène, raflant une Victoire de la musique dans la catégorie « révélation scène » en 2020. Seule aux machines, au chant, à la danse, elle galvanise le public dans sa tenue de combat. Des paroles sans fard, une poésie instantanée et brûlante, des chorégraphies viscérales, Suzane chante son époque, sans cynisme ni raccourci. Elle conte des histoires du quotidien sur des airs électrisés. Formée à la danse, elle mêle avec un naturel déconcertant et une énergie fédératrice la musique et les mots, les maux et les corps.

Samedi 26 mars - 20h30

Réservation auprès du CAC

Tél. 0298503840

Tarifs: -25 ans 6 € / réduit 18 € / plein 25 €



© Liswaya

Éloge du Blanc

Cie La Bobine

Danse - dès la naissance

Dans le cadre des Semaines de la petite enfance

Vendredi 1er avril - 19h

Tarif unique: 6 €



© Yves Malentier

Têtes Raides

Chanson

Heureuse synthèse entre le rock alternatif et le bal musette, les Têtes Raides se sont avant tout fait remarquer pour leurs textes et l'incroyable voix de leur chanteur, Christian Olivier. Plus qu'un groupe, ils revendiquent une activité artistique qui dépasse souvent le cadre musical. Des arts graphiques à l'écriture, en passant par le cirque et le théâtre sur scène, les Têtes Raides sont à maints (et justes) titres considérées comme la tête de file d'un courant néo-réaliste qui, depuis les années 80, vitamine sérieusement les neurones de la chanson française.

Vendredi 29 avril - 20h30

Réservation auprès du CAC

Tél. 0298503840

Tarifs: -25 ans 6 € / réduit 18 € / plein 25 €

Festival Concern' fait sa comédie #3

Proposé par Comiq'House Team

Humour

Vendredi 22 - samedi 23

et lundi 25 avril

Points de vente: weezevent.com,

Ticketmaster et France Billet



Une journée à Takalédougou

Concert électro-mandingue – dès la naissance

Vendredi 6 mai - 19h

Tarif unique: 6 €

Toutes les infos sur www.quatreassetplus.fr

 @CacConcarneau
 @cac_concarneau_scenes



Chap'1 - Ville-close Escale des Studios #3

Musiques actuelles

Le Fil de Marianne

Dead Jane

Vendredi 8 avril - 20h30

Gratuit

La Coursive - Galerie de l'Hôtel de ville Exposition Clin d'œil

En 2021, une dizaine de photographies de la collection municipale ont été restaurées. L'occasion de les mettre en lumière au sein d'une exposition en associant ces clichés aux tableaux de la collection. Forme, couleur, thème... Saurez-vous trouver ce qui rapproche ces œuvres ?



Pleine lune sur bleu nuit, peint par Myriam Guenaizia Myriam, 1990, acrylique sur papier

Concarneau MÉDIATHÈQUE

Fête du court métrage

Une fête qui permet de découvrir le court métrage au travers de projections partout en France et dans le monde. Les séances à la médiathèque de Concarneau :

Mercredi 16 mars, 15h et 16h30 et

Samedi 19 mars, 14h30

Du 16 au 22 mars

Programme détaillé sur le site mediatheques.cca.bzh



Mois du breton

Les médiathèques communautaires de CCA s'associent à Tud Bro Konk pour célébrer la langue bretonne tout au long du mois de mars.

Retrouvez le programme détaillé sur le site mediatheques.cca.bzh



Événement

En avril, les médiathèques communautaires de CCA célèbrent l'Espagne ! Des temps forts, des surprises et des sélections documentaires vous attendent dans leurs rayons.

Programmation sur mediatheques.cca.bzh



Les animations à la médiathèque de Concarneau :

Ciné-conférence : La movida madrilène qui retrace l'année 1975, terme de trente-cinq années de dictature franquiste et date à laquelle l'Espagne entre dans une ère de bouillonnement artistique et culturel hors du commun : la *movida*. Découvrez avec Paul Buffeteau le panorama commenté de son expression dans le cinéma.

Samedi 2 avril, 15h

Projection du film « Josep » d'Aurel

Durée : 80 minutes.

Vendredi 29 avril, 18h

Réservation conseillée

Tel 02 98 50 38 05

Exposition « Josep » : qui plonge dans l'univers de Josep Bartoli et interroge les liens entre dessin et mémoire. En partenariat avec Dulac Distribution.

Du 6 avril au 29 mai



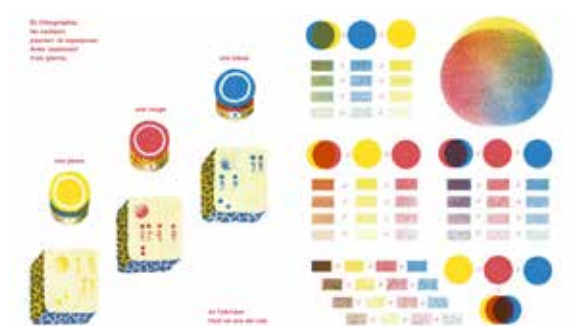
Dix ans de Fête de l'estampe !

Gravure, lithographie, sérigraphie ou encore procédés numériques.

Programmation sur mediatheques.cca.bzh

Exposition « Illustrations de Gaby Bazin » : entrez dans l'univers de Gaby Bazin, qui mêle histoire de l'impression, explications techniques et expérimentations plastiques... L'artiste lève le voile sur des métiers d'art souvent méconnus. En partenariat avec la maison d'édition MéMo.

Du 17 mai au 4 juin



En avant la musique !

Pour la célébrer, retrouvez des concerts et des spectacles dans les médiathèques communautaires de CCA.

Programmation sur mediatheques.cca.bzh

Les animations à la médiathèque de Concarneau :

Atelier – Séance de radioguidage : le principe du radioguidage est simple : il suffit d'écouter la bande-son, de se laisser guider par les consignes et de suivre le mouvement et de se lâcher !
Samedi 4 juin, 15h30 et 16h30. Public : famille

Apéro concert

Découvrez les compositions et les reprises jazz, blues, ballades et rock'n'roll de L'Ourse Bleue.

Vendredi 17 juin, 18h

Vie locale

J'ÉCRIS AU MAIRE

Merci d'adresser votre courrier à l'attention de
M. Marc Bigot, Maire de Concarneau
Hôtel de ville - BP n° 238 - 29182 CONCARNEAU Cedex

Monsieur le Maire,

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom: Tél.

Adresse:

✂-----

LE MAIRE VOUS RÉPOND

QUESTION DE MADAME L. / KERAURET :

Monsieur le Maire,

À quoi servent les panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h dans les rues Marguerite-Yourcenar et rue du Verger ? Les automobilistes ne les respectent pas, sont dangereux pour les nombreux riverains qui subissent, de plus, les bruits stridents des motos. Que comptez-vous faire ?

RÉPONSE DE MONSIEUR MARC BIGOT :

À la demande de la mairie, les services de Police effectueront des contrôles et des mesures de vitesse. Des campagnes de mesure sonore et de contrôle des échappements des motos ou mobylettes continueront d'être réalisées : 70 verbalisations ou retraits immédiats des engins concernés ont eu lieu depuis l'été dernier.



MON PARTI, C'EST CONCARNEAU!

Dix-huit mois après notre début de mandat et malgré un contexte sanitaire tendu, les élus et les agents de la collectivité – véritables artisans de nos actions – ont travaillé à la concrétisation de nombreux projets : rénovation du ravelin de la Ville-close, nouveaux locaux associatifs à Kersalé, vidéoprotection pour plus de sécurité, règlement local de publicité pour éviter les débordements sur notre environnement, sécurisation des déplacements à Stang ar Lin, sur la VC7 avec la création de voies dédiées aux vélos, installation de la crèche À la Rue Béole dans de nouveaux locaux flambants neufs, travaux dans les

écoles et future aire de glisse des Sables-blancs...

Notre volonté est de servir le citoyen à tous les âges de la vie, des plus petits aux jeunes dans notre projet éducatif local, aux familles en difficultés, personnes isolées ou en précarité pour lesquelles de nouvelles solutions seront mises en œuvre à l'aide de l'analyse des besoins sociaux menée pour le CCAS.

Nous n'oublions pas la culture avec les travaux de la médiathèque communautaire de Concarneau et le concours d'architectes qui est lancé par CCA. Autre priorité, le CAC vieillissant qui a bénéficié de travaux

de rénovation mais que nous souhaitons voir évoluer. Un comité de pilotage CAC a été créé et nous réfléchissons avec élus et partenaires privés à la nouvelle salle plus adaptée aux demandes des publics, que nous projetons dans les années futures.

Le groupe de la majorité municipale

CONCARNEAU SOLIDAIRE ET DURABLE

En dépit des propos prononcés par l'adjointe à la démocratie, qui, au printemps 2021, disait sa volonté de « co-construire ensemble » les projets, force est de constater que la municipalité ne souhaite pas intégrer la participation citoyenne à ses politiques. Sur quel sujet structurant pour l'avenir de notre cité a-t-on proposé aux conseils de quartier d'émettre des propositions ? Aujourd'hui, les conseils de quartier sont surtout une façade démocratique. Ils ont vocation à faire remonter les questions des habitants sur les sujets touchant à la vie de leur quartier, ils seront consultés sur des propositions des élus majoritaires préparées par les cabinets

de consultants qu'ils ont choisis, comme dans le cadre du plan vélo. Ce sont donc des relais de la municipalité mais il n'est aucunement question de les associer à la construction des projets.

Outre les désillusions qui gagnent déjà nombre de membres des conseils de quartier, les travaux de la commission « citoyenneté-démocratie » sont le témoin du peu de crédit accordé à la participation citoyenne. En effet, la possibilité de mettre en place un budget participatif, c'est-à-dire une enveloppe budgétaire dédiée à des projets citoyens, comme le font de nombreuses communes, a très vite été balayée. Il n'en est désormais plus question. Par ailleurs,

depuis plus d'un an, cette commission s'occupe essentiellement des études préparant la mise en place d'un système de vidéo-surveillance. La citoyenneté est donc limitée à la seule vision sécuritaire, très loin sans doute d'autres priorités de la population. Alors même que les dernières élections ont été marquées par une abstention encore croissante, il est urgent de rétablir la confiance des citoyens en l'action politique. Nous n'y parviendrons qu'en associant les citoyens aux projets qui dessineront le visage futur de notre ville.

Les élus de Concarneau Solidaire et Durable

CONCARNEAU AVEC VOUS!

Les années se suivent et se ressemblent. La crise sanitaire n'y est pour rien. Alors qu'au Département, en quelques mois, de nombreux projets ont été initiés, la Ville de Concarneau semble tombée en léthargie. Certes, la Ville de Concarneau dispose d'un cadre et d'une qualité de vie appréciés. Mais elle peine à offrir les services qui lui font défaut, aujourd'hui et pour les générations à venir.

À défaut d'anticiper l'avenir et de définir des priorités, la majorité est en est à gérer les urgences ou initier des chantiers plus ou moins prioritaires.

Concarneau a besoin d'une salle de spectacle qui puisse proposer une offre culturelle diverse

et de qualité, et répondre aux besoins des associations. La réflexion n'en est qu'à ses débuts. Or, il y a urgence.

Les programmes de logements initiés ne permettront pas à eux seuls de répondre aux besoins de la population, en particulier les jeunes ménages avec enfants, les travailleurs saisonniers ou les étudiants. Or, il y a urgence.

La Ville a raté le train des transitions écologiques. Or, il y a urgence.

La démocratie locale est en panne. Pourtant l'abstention n'a jamais été aussi forte. Il y a urgence à offrir des espaces d'écoute et de dialogue avec les habitants.

La mise en accessibilité de la ville est vue par la majorité comme une obligation réglemen-

taire alors que c'est l'opportunité de faire de Concarneau une ville accueillante pour tous. Là encore il y a urgence.

Pourtant la ville dispose de marges financières. Diriger une collectivité c'est avoir une ambition, avoir de l'audace, mais aussi être ouvert aux idées venues d'ailleurs... Plus que jamais, Concarneau doit se construire pour vous, Avec Vous!

Antony Le Bras
antony.lebras@concarneau.fr
Nathalie Renault
nathalie.renault@concarneau.fr
Gilles Huard
gilles.huard@concarneau.fr

ÉCOUTER VOIR

OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

Zone artisanale Kerampéru
2 rue Lucien Vidie (à côté de Netto)
29900 CONCARNEAU

Dépistages* visuels et auditifs gratuits sur rendez-vous

*tests à valeur non médicale

AUDITION

02 98 11 28 80

Audioprothésiste présent
les mardis et mercredis
9h30-12h30 / 14h00-18h30

OPTIQUE

02 98 11 90 28

Ouvert du lundi au samedi
9h30-12h30 / 14h00-19h00



Ouverts 7J/7

ESPACES AQUATIQUES

Atlantide à CONCARNEAU
Rozanduc à ROSPORDEN

DES ACTIVITÉS
POUR TOUTE LA FAMILLE!
POUR S'AMUSER,
SE DÉTENDRE, BOUGER...

www.cca.bzh    

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE



**ÇA RECRUTE
UN MAX
À CONCARNEAU !**

**VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI ?
NOS ENTREPRISES
VOUS LE PROPOSENT !**



SOUTENONS L'ACTIVITÉ LOCALE !



Ville de
Concarneau
concarneau.fr

